

Espace réservé à l'administration :			
Reçu par		N° de demande :	

Date dépôt de la demande : _____

1. Identification du lieu des travaux			
Adresse :			
# lot :		Matricule :	

2. Identification du propriétaire			
Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)			
Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

4. Description des travaux
Information sur le chemin projeté :
Longueur du chemin : _____
Largeur du chemin : _____
Largeur de l'emprise : _____
Présence de milieu humide ou hydrique : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Présence d'un ravage de cerfs de Virginie : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Présence d'une zone inondable : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Présence de secteur de pente forte : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Le cas échéant, proposition de nom selon la thématique du secteur :
Proposition no 1 : _____
Proposition no 2 : _____
Proposition no 3 : _____

Date de début des travaux :	
Date de fin des travaux :	
Valeur des travaux :	\$

5. Identification sur l'exécutant des travaux

<input type="checkbox"/> Entrepreneur licencié	<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Gestionnaire de projet
Nom de l'entrepreneur :	N° de RBQ :	
Nom du responsable :	NEQ :	
Téléphone :		

6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

<input type="checkbox"/>	Un plan image préparé par des professionnels membre d'un ordre compétent en la matière et sur lequel doivent apparaître les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - les limites de l'emprise routière; - la topographie du site; - l'emplacement des maisons projetées et des futures entrées charretières; - les limites des milieux humides et hydriques et autres critères limitatifs ainsi que les mesures de mitigation prévues; - un relevé des profils des pentes avant et après les travaux; - les contraintes naturelles et anthropiques; - toute autre information pertinente à la compréhension de la demande.
<input type="checkbox"/>	Un relevé des profils des pentes préparés par un arpenteur-géomètre.
<input type="checkbox"/>	Une étude de caractérisation environnementale (milieux humides, cours d'eau, lac), le cas échéant et les mesures de mitigations qui seront mises en place pour éviter tout transport de sédiment vers les milieux naturels.
<input type="checkbox"/>	Plans et devis signé et scellé par un ingénieur.
<input type="checkbox"/>	Paieement des frais exigibles en vertu du règlement administratif en vigueur -534,78 \$.
<input type="checkbox"/>	Procuration du propriétaire ou titre de propriété, le cas échéant.
<input type="checkbox"/>	Durée du certificat : Douze (12) mois.
Lorsque les travaux sont terminés, l'ingénieur mandaté pour le suivi des travaux doit fournir un rapport de conformité sur les matériaux utilisés, leur granulométrie, leur compaction, des plans tels que construits. Après les travaux, un relevé des pentes préparées par un arpenteur-géomètre doit également être remis à la Municipalité.	
* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Tous les documents indiqués devront être obligatoirement fournis.	

7. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

Pour procéder à l'ouverture de votre demande, vous devez nous acheminer le présent formulaire et tous les documents indiqués à la case 6.

IMPORTANT :

- De fournir le présent formulaire ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre les travaux;
- Seules les demandes complètes seront acceptées;
- Vous devez prendre possession du permis AVANT d'entamer les travaux.

